



Projet Social, Éducatif et pédagogique





Sommaire

PREAMBULE

I. Projet d'accueil :

A. Présentation de la micro-crèche

a) La micro-crèche :

- Ouverture de la structure
- Age des enfants accueillis et la capacité d'accueil
- Offre d'accueil

b) Situation géographique et familiale

c) Les locaux

d) L'équipe éducative

e) Notre conception de la micro-crèche

- Le besoin de sécurité affective
- Le besoin d'espace
- Le besoin d'autonomie, être libre de bouger et de circuler
- Le besoin de socialisation

II. Projet social et éducatif :

A. APPLICATION DES EXIGENCES DE LA CHARTE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT :

- Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.**
- J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu expériences. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.**
- Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache**
- Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels les qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.**
- Développer ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.**
- Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.**



- g) Fille ou garçon j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels. Les qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- h) J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- i) Pour que je sois bien traitée, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.

ET

J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

B. UNE CRECHE AU PLUS PRES DES PARENTS

III. Projet social et de développement durable

A. LES MODALITES D'INTEGRATION DE L'ETABLISSEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT SOCIAL VIS-A-VIS DES PARTENAIRES EXTERIEURS

1. L'environnement social
2. Place d'accueil pour les enfants de personne engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelles
3. Les partenaires locaux
4. Participation de la famille

B. MODE ET MOYEN DE COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

C. INSCRIPTION DE LA MICRO-CRECHE DANS UNE DEMARCHE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

1. L'éco-citoyenneté

Conclusion

Annexes



PREAMBULE

Le projet éducatif vise à définir les grandes orientations éducatives défendues par l'équipe du Multi accueil pour l'accueil du jeune enfant au sein de notre lieu de vie.

BUT PRINCIPAL

Ce projet est le fruit d'une réflexion d'équipe pour mettre en place une pratique éducative cohérente de tous les professionnels auprès de l'enfant. C'est un support servant de base de travail. Il guide les professionnels vers l'accompagnement qu'ils souhaitent proposer mais il permet également à l'enfant de se sentir sécurisé à travers la cohérence qu'il apporte au quotidien. Enfin, pour les parents il apporte également un cadre et permet d'assurer une continuité éducative pour leur enfant entre leur domicile et la structure.

POUR L'EQUIPE

Dans notre contexte d'ouverture, ce projet permettra à l'équipe nouvellement constituée de se rassembler autour de valeurs, de commencer un travail de réflexion sur les pratiques éducatives quotidiennes auprès des enfants au sein du Multi Accueil. Les valeurs définies au sein de ce projet permettront de donner du sens à tout acte réalisé, dans un objectif de réelle cohérence concernant l'accueil du jeune enfant. Ce document permettra aux professionnels de remettre en question leurs pratiques éducatives et de prendre du recul. Le projet éducatif sera aussi le moteur de l'équipe puisqu'il impulse un dynamisme autour de valeurs communes.

Ce document n'est pas figé et il sera travaillé et revu régulièrement par tous les professionnels

Lors des réunions d'équipe concernant le fonctionnement et l'accompagnement éducatif quotidiens. L'échange fréquent, la réflexion de chacun et le partage d'expériences de chaque professionnel pourra permettre de faire évoluer ce projet et de l'enrichir, au fil du temps. De plus, les réalités du terrain pourront également faire évoluer les grandes lignes de ce projet et nécessiter une adaptation et un réajustement certain.

POUR L'ENFANT

Il donne un cadre partagé, harmonieux et sécurisant. Ainsi, l'enfant sera accompagné au quotidien, selon les mêmes valeurs et les mêmes axes prioritaires défendus par les professionnels ; le but étant de proposer une cohérence importante dans l'accompagnement de l'enfant, ce qui permet de le sécuriser. Le projet offre une cohérence dans les soins mais aussi dans les limites et les interdits. Enfin, l'essentiel à retenir est qu'il pose un regard bienveillant sur l'accueil du jeune enfant en collectivité.

POUR LES PARENTS

En les associant à la réflexion de l'accueil de leur enfant au quotidien, les parents deviennent également acteurs du projet éducatif. La source d'échanges quotidienne permet à l'équipe de



prendre en compte les savoirs des parents et de contribuer à maintenir une alliance éducative. Ces échanges permettront, en tant que professionnels d'une collectivité, d'assurer au plus près une continuité éducative entre les deux lieux de vie, souvent très rassurante pour l'enfant. Ce projet sera présenté aux parents lors de l'inscription de leur enfant et il sera soumis à leur réflexion lors des différentes rencontres proposées mais également au quotidien.

POUR LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Ce projet leur permettra de comprendre la complexité du travail éducatif au sein d'une structure d'accueil petite enfance. Il fait prendre conscience de la responsabilité qu'assume l'équipe à travers ses actes éducatifs au quotidien pendant les premières années de vie de l'enfant puisqu'ils participent aux fondements de l'adulte de demain.

POUR LES STAGIAIRES

Il peut être un support pour les accompagner dans leur période d'observation et de prise de connaissance des lieux et des différents « acteurs » du Multi Accueil.





I. **Projet d'accueil :**

A. **Présentation de la micro-crèche**

a) **La micro-crèche :**

La micro crèche est gérée par un gestionnaire de droit privé. Il s'agit d'une structure collective répondant aux besoins des familles. Les enfants pourront être accueillis à partir de l'âge de 2,5 mois et jusqu'à leur 4^{ème} anniversaire au plus tard.

- **Ouverture de la structure :**

Les micro-crèches sont ouvertes de 7h30 à 18h30. Les parents doivent prévoir un temps de transmissions.

Les structures sont fermées 3 semaines dans l'année, sur les périodes de vacances scolaires. Les dates exactes de fermetures annuelles sont communiquées à chaque rentrée scolaire aux parents.

Des fermetures exceptionnelles peuvent avoir lieu (journées pédagogiques), les parents en sont informés à l'avance.

- **Age des enfants accueillis et la capacité d'accueil :**

Les micro-crèches accueillent chacune 12 enfants de 2,5 à 4 ans, avec une priorité donnée aux enfants de moins de 3 ans et de la commune d'implantation, la structure, le mobilier et les jeux étant davantage adaptés à ce public.

Néanmoins s'il y a des places vacantes le mercredi ou les vacances scolaires pendant lesquelles la structure reste ouverte, des périscolaires pourront être accueillis (jusqu'à la date anniversaire de leur 4 ans).

- **Offre d'accueil :**

❖ **Accueil régulier**

L'accueil régulier est proposé aux parents lorsque l'enfant vient de façon régulière et prévisible sur un temps donné.

Cet accueil est formalisé par un contrat de mensualisation passé entre la famille et la structure qui va définir la durée du temps d'accueil selon :

- - Le nombre d'heures par jour (à déterminer selon les besoins)
- - Le nombre de jours par semaine (de 1 à 5)
- - Le nombre de semaines d'absence pour congés annuels sur une période négociée entre la famille et la structure



- - La déduction des jours fériés et des jours de fermeture de la structure
-
- ❖ **Accueil occasionnel**

Il concerne les enfants dont les besoins d'accueil sont connus à l'avance mais non récurrents. Ils peuvent faire l'objet d'une réservation selon la disponibilité de place.

❖ **Accueil d'urgence**

Cette place est réservée pour une situation ponctuelle présentant un caractère d'urgence.

Elle permet de répondre à un besoin spécifique pendant une durée déterminée ou de faire un relais ponctuel avec un autre mode de garde (exemples : un appel pour une mission d'intérim ou l'hospitalisation d'une assistante maternelle).

L'accueil d'urgence pourra évoluer par la suite vers un accueil régulier ou occasionnel, en fonction des possibilités et disponibilités de la structure.

Dans la mesure où certaines de ces informations peuvent changer dans l'année, les parents peuvent trouver ces informations sur le tableau d'affichage à l'entrée de la structure ou sous forme de mots dans le casier de leur enfant.

b) Situation géographique et familiale :

La résidence ou le lieu de travail sont des éléments pris en considération pour l'admission. Les familles résidant à l'extérieur à la commune bénéficient des mêmes tarifs.

c) Les locaux :

La micro crèche est installée Conformément à la réglementation en vigueur, le local qui abrite la structure, a été aménagé spécialement pour l'accueil des jeunes enfants, en respectant les normes d'hygiène et de sécurité.

d) L'équipe éducative :

° Des équipes pluridisciplinaires :

1 directrice EJE ou puéricultrice (7H)
--

Un médecin pédiatre

RSAI (infirmière puéricultrice) 10H/an
--

EJE 35H / AP 35H / CAP petite enfance 35H / bac SAPAT. 35H
--

° missions de la crèche :

° assurer un accueil individualisé de l'enfant, à travers les demandes spécifiques des parents (types d'accueil : régulier, atypique, occasionnel) dans les limites des possibilités institutionnelles



- Prévenir en matière de santé publique
- accompagner la fonction parentale (le sommeil, l'alimentation ..)
- Pour accomplir ces missions essentielles, l'équipe travaille à partir d'une organisation réfléchie et adaptable



Une Éducatrice de jeunes enfants :

Elle est responsable de l'organisation de la journée, des temps d'éveil et de la sécurité des enfants. Son rôle est de :

- Organiser la période d'adaptation « de l'enfant » avec les parents,
- Être à l'écoute des familles, accompagner, orienter et éventuellement les mettre en
- Contact avec des partenaires adaptés à leurs besoins,
- Organiser l'accueil des enfants
- Effectuer le suivi de leurs dossiers,
- Former et encadrer l'équipe,
- Se porter garant du bon respect du projet éducatif qu'elle aura mis en place avec l'équipe,
- Animer les réunions d'équipe et participer aux réunions annuelles avec les parents,
- Organiser et/ou mettre en place les temps d'activités et les temps de vie quotidienne,
- Veiller à l'hygiène, à la sécurité des enfants et de l'équipe et à l'entretien des locaux en mettant en place différents protocoles,
- Participer au ménage
- Superviser le suivi des stagiaires.

D'un directeur ou directrice de crèche (infirmière puéricultrice ou éducatrice de jeunes enfants):

Mission générale :

La directrice est responsable de la gestion éducative, pédagogique, logistique, administrative et financière de la crèche. Mais aussi de la sécurité, de la santé et du développement des enfants.

- Exécution du budget négocié annuellement avec le gestionnaire
- Gestion du public accueilli
- Gestion et management de l'équipe
- Animation des équipes
- Mise en place de relations avec les familles
- Mise en place des relations avec les organismes extérieurs en liaison avec le gestionnaire



Référent santé de crèche (infirmière puéricultrice):

Les missions de l'infirmière en crèche sont les suivantes :

- Participer à l'élaboration du programme éducatif ;
- Assurer le bien-être psychique et physique des enfants ;
- Assurer la prévention et la surveillance médicale des petits ;
- Accompagner les enfants pendant les repas et les siestes et leur transmettre les règles d'hygiène les plus élémentaires ;
- Former le personnel aux règles d'hygiène régissant la crèche ;
- Mettre en place des protocoles de santé d'urgence ;
- Planifier et assister aux visites médicales ;
- Gérer les stocks de matériel et de médicaments.

auxiliaires petite enfance :

Leurs missions générales sont de :

- accueillir les enfants et être à l'écoute des familles,
- préparer et animer des activités,
- prendre en charge un groupe d'enfants,
- mettre en place des activités ludiques et motrices,
- suivi des repas (vérification de livraison, mise en chauffe, prise de températures des denrées)
- participer à l'entretien des locaux.

Une Auxiliaire de puériculture :

diplômée du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture (DEAP)

Ses missions sont identiques à celles des auxiliaires de la petite enfance mais elle suit en plus les dossiers médicaux des enfants. Elle peut être amenée à faire le suivi de certains stagiaires.

Les missions de chaque professionnelle sont détaillées dans les fiches de poste. Le personnel est tenu à l'obligation de discrétion. Il est soumis aux vaccinations obligatoires.

Dans la mesure du possible, des stagiaires pourront être accueillis dans le cadre de leur formation aux métiers de la petite-enfance et dans le respect du projet d'établissement.

e) Notre conception de la micro-crèche :

La micro crèche doit offrir les conditions optimales permettant un développement global et harmonieux des enfants accueillis afin de répondre au mieux aux besoins suivants :

une alternance entre des phases d'éveil, découvertes sensorielles, motrices et des phases de repos et temps calme de comptines et histoires, câlins et siestes.

Le besoin de sécurité affective :

L'enfant doit se sentir à l'aise, en confiance avec les adultes qui l'entourent dans les différents lieux de vie (activités, change...) tout en ayant des repères plus personnels (son lit, son casier...).



Nous veillons à offrir à l'enfant un cadre qui le mette en situation de confiance. Cela passe notamment par l'importance que nous donnons à la relation d'attachement à l'adulte, au cœur des pratiques de nos équipes.

▪ Le besoin d'espace :

L'enfant doit pouvoir jouer et se mouvoir librement sans risque. Pour ce faire, les locaux sont aménagés et réaménagés en fonction des besoins. De plus le contact de l'enfant avec son environnement est favorisé par des sorties quotidiennes en toutes saisons.

Nous créons un cadre propice aux expérimentations, et favorisons les situations émotionnellement positives. Nous respectons les rythmes primaires des enfants, bébés ou grands, indispensables aux apprentissages.

▪ Le besoin d'autonomie, être libre de bouger et de circuler :

Tout enfant doit se sentir libre de choisir suivant ses affinités et ses goûts, ses copains, ses jeux, ses activités. L'enfant apprend progressivement à faire seul.

Nous favorisons les situations motrices permettant à l'enfant d'expérimenter les mouvements et son corps. Dans nos crèches, nos aménagements sont pensés afin que l'enfant, dès son plus jeune âge, puisse exercer sa motricité en toute sécurité sous l'œil bienveillant de l'adulte.

▪ Le besoin de socialisation :

L'enfant découvre la vie avec l'autre, les autres. L'apprentissage au début peut être maladroit mais peu à peu il s'approprie le langage. L'adulte devient médiateur de la communication tout en posant les règles et les limites.

Nous favorisons la communication essentielle à la vie en société car l'enfant apprend du mimétisme et des rencontres bienveillantes avec les professionnels et des pairs. Nous favorisons les petits groupes qui permettent à l'adulte d'interagir avec chacun.

II. Projet social et éducatif :



B. APPLICATION DES EXIGENCES DE LA CHARTE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT :

- a) **Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.**



Pendant l'inscription, qui se fait de façon individuelle, la Directrice présente de la structure présente le personnel, les locaux, l'emploi du temps, le règlement intérieur, puis les parents et la Directrice remplissent, le dossier d'inscription. A ce moment et lors d'un échange, les familles peuvent définir leurs attentes et leurs besoins personnels (périodicité de la présence de l'enfant, recommandations spécifique...). Ce temps est aussi l'occasion de rencontrer l'enfant ; de dialoguer avec les familles pour permettre d'optimiser l'accueil futur de l'enfant et de respecter les pratiques éducatives des parents si elles ne remettent pas en cause celles de l'équipe au sein du projet éducatif.

C'est un temps d'échanges avec la Directrice pour prendre note des habitudes de l'enfant où la famille peut de poser toutes les questions afin qu'elle se sente en confiance et soit confortée dans son rôle de parents, premier éducateur.

Suite à cet échange, les professionnelles proposeront une période d'adaptation progressive, régulière et spécifique à chaque famille en tenant compte des besoins et du rythme de l'enfant, de son histoire personnelle, des attentes et questionnements des parents.

Le respect de l'enfant passe par le respect de son rythme de développement et de son vécu. L'équipe tient compte des possibilités d'adaptation et du développement de chacun tout au long de la journée d'accueil mais particulièrement pendant les temps de la vie collective (repas, changes, repos,).

Le rythme de repas et de sommeil que les enfants ont acquis au sein même de leur famille doit être respecté, surtout pour les plus petits. De même, l'équipe sera attentive aux besoins de l'enfant afin d'y répondre de manière adéquate et individuelle. L'équipe doit proposer et l'enfant disposer ; il est le guide pour que son accueil se passe au mieux.

L'autonomie peut être favorisée dans tous les moments de la vie. Des gestes comme s'habiller seul, manger seul ou se laver seul ont une valeur éducative à laquelle il faut être attentif.

L'équipe doit encourager et accompagner l'enfant dans tous ses apprentissages afin qu'il se sente sécurisé et qu'il grandisse en acquérant toujours plus d'autonomie.

« Aide moi à faire seul ». Maria Montessori.

Dans cet apprentissage de l'autonomie il est primordial que l'équipe respecte les habitudes et consignes familiales dans la mesure où la vie en collectivité le permet (ex : apprentissage de la propreté...).

Le dialogue entre les parents, les professionnelles et l'enfant prend alors toute sa mesure.

- b) **J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu expériences. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.**

. Jeux de langage et d'écoute, lecture



Des petits temps de chansons et comptines sont proposées avant chaque repas et, de façon spontanée, dans la journée pour le plaisir des jeux de rimes, de mains, afin de permettre à l'enfant de développer son langage. Ce dernier est sollicité tout au long de la journée lors des actes quotidiens.

La verbalisation (mettre des mots sur chaque expérience vécue par l'enfant) est un outil permettant à l'enfant de mieux vivre les différents moments de la journée, de mieux comprendre les expériences dont il est l'acteur ou le témoin. Elle permet également de dédramatiser une situation ou d'encourager un enfant à faire ses propres expériences.

Un coin lecture calme est installé ce qui permet aux enfants de feuilleter des livres seuls ou avec un professionnel en relation individuelle et privilégiée ou en groupe. Des temps de chansons et de comptines sont proposés pour rythmer la journée ou se créent spontanément entre des enfants ou autour d'une professionnelle.

Le jeu libre et la motricité libre

Le jeu libre est essentiel ce n'est pas ne rien faire. Pour l'enfant, il participe à sa construction, à son évolution. « Jouer, c'est grandir ». Jouer pour découvrir son environnement, développer son habileté, contrôler ses actions, développer son imaginaire et intégrer les règles de vie, pour entrer en interaction avec d'autres enfants ou d'autres adultes.

Pendant ces temps de jeux autonomes, la présence d'un adulte est indispensable non seulement pour des raisons de sécurité mais aussi pour encourager l'enfant et le sécuriser dans ses nouvelles explorations. L'adulte n'est pas forcément acteur mais par sa posture et son regard, il encourage, rassure et enveloppe de bienveillance les expériences de l'enfant.

La motricité libre permet à l'enfant de découvrir par lui-même son environnement sans que l'adulte ne fasse à sa place. Il doit pouvoir effectuer ses propres expériences motrices dans un espace adapté et adaptable et dans un environnement sécurisé et sécurisant.

Dans cette démarche, le respect des acquis de chaque enfant est primordial afin de ne pas installer un enfant dans une position qu'il ne peut prendre, tenir ou quitter. Dans cette posture il n'y a pas de sur-stimulations de l'enfant, l'équipe doit laisser à chaque enfant des temps de pause pendant lesquels il mûrit les acquisitions de la journée ou observe tout simplement les autres enfants.

Il est important que l'adulte montre avant tout son plaisir à être avec l'enfant.

- c) **Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache**

L'accueil quotidien de la famille et de l'enfant



Il doit être un espace pour faire une place à chacun, souhaiter la bienvenue et faire une place dans un groupe pour créer des liens avec les autres. Familles et enfants doivent se sentir accueillis

C'est un moment important dans la relation parents, enfants, professionnelles pendant lequel un échange avec l'équipe s'instaure. C'est le temps de création du lien, de la continuité entre la vie de la maison et celle de la structure. Pour cela, ce temps doit être un temps de partage où la professionnelle qui accueille est toute à cette action. Il est individuel et l'attitude du personnel doit montrer aux parents, familles et enfants qu'ils sont attendus.

L'accueil est l'occasion pour le personnel de prendre les informations et les anecdotes nécessaires au bon accueil de l'enfant. De même, au départ des enfants, la transmission des expériences de la journée permet d'assurer la continuité du lien structure-maison.

Afin de permettre à l'enfant de vivre au mieux le départ de ses parents les rituels liés à la séparation sont à encourager (bisous, coucou à la fenêtre, musique de bienvenue, présence d'un objet aimé de la structure...).

A ce moment-là de la journée, la sécurité physique et affective de l'enfant doivent être assurés encore plus par la verbalisation de ce qui se passe ou de ce qu'il ressent.

Dans ce temps spécifique, la coopération famille / professionnelles doit être renforcée.

Suite à l'inscription de leur enfant, les parents font partie intégrant de la vie de la structure. Ils sont invités à entrer au quotidien dans la salle de vie de la structure, le matin au moment d'accompagner leur enfant et le soir pour venir à sa rencontre avant son retour à la maison. L'aménagement de l'accueil et la place de la banque d'accueil a à ce titre fait l'objet d'une réflexion afin d'inviter spatialement et physiquement les familles à franchir la barrière de l'accueil.

Les familles peuvent être sollicitées pour des temps festifs au sein de la structure mais aussi pour des activités inter structures petite enfance comme la fête de Noël, les spectacles, ... ou pour accompagner une sortie.

Nous pouvons également leur demander de nous aider à récupérer du matériel pour certaines activités. Ils sont également invités à venir partager un talent ou un savoir-faire (musique, dessin, couture...) auprès du groupe d'enfants en présence des professionnels.

L'équipe doit créer un dialogue avec les familles, les informer, les écouter lors des transmissions, de leurs questionnements, dans leurs moments de doute comme de joie. Il faut leur faire sentir qu'ils ont une place et que leur parole compte dans l'accueil de leur enfant. Tout ceci se fait dans le but d'instaurer une relation de confiance pour que les parents confient leur enfant avec sérénité.

Nous devons être attentifs à des demandes ponctuelles, à répondre à une obligation d'emploi du temps des parents dans la limite de nos possibilités. Pour cela nous devons faire de la structure un lieu de rencontre, d'échange et de réflexion sur l'enfant et la famille en général.



Accompagner, soutenir, écouter telles sont nos missions auprès des familles. Pour cela nous leur proposons des soirées thématiques durant lesquelles elles peuvent s'informer et échanger.

- d) **Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels les qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.**

« Le jeu est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie » Pauline KERGOMARD

Le jeu est l'activité essentielle de l'enfant, il est source de plaisir. C'est une forme d'expression qui permet à l'enfant de développer ses acquisitions et sa créativité. Pour cela, l'équipe doit l'encourager.

Durant les périodes de jeux libres, l'enfant manipule, expérimente et développe ses capacités. Pour cette raison il est important que l'équipe crée un environnement qui favorise ces moments et qui soit suffisamment riche pour stimuler l'intérêt, le goût et le plaisir de la découverte chez l'enfant.

L'équipe accompagne l'enfant dans les différents temps de la journée en l'aidant à appréhender **le monde** pour grandir et faire ses propres expérimentations.

Les activités proposées par l'équipe respectent l'âge, les capacités et le plaisir des enfants. Elles sont proposées, non imposées. Elles doivent permettre l'expression personnelle de l'enfant afin de l'aider à s'affirmer comme un individu autonome et unique.

Accompagner la socialisation de l'enfant.

En structure d'accueil collectif, l'enfant rencontre d'autres enfants et d'autres adultes, et crée ainsi de nouveaux liens sociaux. Apprendre à vivre avec l'autre aide à grandir et si l'enfant se sent à l'aise dans un groupe, il pourra plus facilement s'épanouir individuellement.

Le rôle de l'équipe est d'accompagner chaque enfant afin qu'il trouve sa place dans la collectivité en favorisant les échanges mais aussi en veillant au respect des règles de la vie de groupe dans le respect des autres. La socialisation peut être encouragée tout au long de la journée ou plus spécifiquement lors des jeux de rondes, activités de modelage, des temps de repas, ... Elle peut être également soutenue par la verbalisation des émotions ressenties par les enfants dans leurs interactions avec l'autre et avec l'environnement.

Nos pratiques professionnelles découlent des valeurs éducatives suivantes :

- Faire confiance à l'enfant
- Valoriser et encourager l'enfant
- Respecter les émotions de l'enfant
- Porter la même attention à tous les enfants
- Maitriser la parole au-dessus de la tête de l'enfant
- Respecter les rythmes individuels de chaque enfant
- Proposer sans jamais forcer l'enfant
- Mettre des mots sur ce que l'enfant va vivre



- Éviter les surnoms systématiques
- Ne pas poser une étiquette
- Ne pas porter de jugement sur l'enfant et sa famille
- Ne pas brusquer l'enfant, tant dans les paroles que dans les gestes
- Laisser les doudous à disposition.

Il faut encourager chez l'enfant la communication langagière mais aussi et surtout avant son acquisition la communication corporelle et sensorielle avec l'autre.

L'intégration d'enfants porteurs de handicap est souhaitée par l'équipe de la structure, l'acceptation de la différence étant un pas vers la socialisation.

e) Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

Les manipulations favorisent la psychomotricité fine et le développement des cinq sens : manipulations de l'eau, de riz, de farine, pâte à modeler, pâte à sel, perles, ateliers cuisine.

Tout comme l'Éveil musical (écoute et manipulation de différents instruments) ; les premiers jeux de société (Loto sonore, domino, Memory, ...) ; le graphisme et activités manuelles, peinture : sur différents supports et avec différents outils (pinceaux, rouleaux, éponges, fourchettes, plumes, laine... collage (papier, tissus, laine, sable...) sont autant de fenêtres ouvertes pour appréhender le monde.

La réalisation d'œuvres collectives apprend à faire ensemble, à partager, attendre son tour ; quant aux jeux d'imitation (cuisine, poupées, établi...) : pour permettre à chaque enfant d'expérimenter des techniques, ces compétences, d'exprimer et de gérer des émotions.

L'objectif de la structure est de favoriser la découverte de ces différentes activités et de susciter chez l'enfant le plaisir de toucher, manipuler et créer. Nous souhaitons offrir aux enfants un espace suffisamment ouvert pour laisser construire, nourrir (voyage à la mer, inventer une situation...) et laisser libre cours à leur imaginaire.

La finalité n'étant pas de rapporter à tout prix un objet à la maison mais d'appréhender de nouvelles matières techniques et de partager des moments de plaisir.

f) Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

Le nouveau cadre dans lequel s'est installé La micro-crèche favorise et nourrit tous les jours notre projet de Nature. Dès que le temps le permet les enfants et les professionnelles sortent pour jouer dans la cour avec les feuilles, les graines et autres fleurs. De même, les chevaux



présents dans le pré attendant sont autant d'occasions de rencontrer les animaux et de développer les activités langagières.

Le projet autour du jardin participe de cette découverte olfactive, tactile et gustative.

Les enfants sont acteurs de cette activité dès les plants et les semis, jusqu'à la récolte en passant par l'arrosage et l'attente de la maturité des légumes.

- g) Fille ou garçon j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels. Les qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.**

L'espace de jeux est aménagé de façon à ce qu'il soit accessible à tous. Les jouets choisis le sont en fonction de l'intérêt et des besoins des enfants et non de leur sexe. L'attitude des professionnelles est importante : c'est l'enfant qui est invité vers une activité et non un garçon ou une fille.

- h) J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.**

Les locaux, imaginés et aménagés par l'équipe en étroite collaboration avec l'architecte créent un lieu calme, lumineux, apaisant, ouvert sur l'extérieur et rassurant pour l'équipe, les enfants et leurs familles.

L'environnement des enfants est entretenu quotidiennement dans le respect du protocole de nettoyage établi.

L'espace est à la taille de l'enfant. Il peut être organisé en coin modulables. L'équipe crée un environnement favorisant l'épanouissement de l'enfant, son autonomie. Les jeux et jouets sont à sa disposition, ou à portée de vue. Un espace réfléchi et fixe, sécurise l'enfant, lui procure ses propres repères. C'est un espace qu'il connaît, qu'il peut s'approprier tout en vivant la collectivité.

Cependant, rien n'est à jamais figé ; il faut se laisser le droit de repenser cet espace pour l'adapter et le réadapter en fonction du nombre, de l'âge des enfants et des envies des professionnelles. Ces changements s'ils doivent avoir lieu doivent être réfléchis et réalisés avec le concours et en présence des enfants. Ils sont l'occasion d'induire de nouveaux comportements, d'investir un coin qui ne l'était pas jusque-là et pourquoi pas de développer de nouvelles compétences.

L'aménagement de l'espace doit permettre à l'enfant de circuler librement et en sécurité, de s'isoler s'il le désire dans le respect des âges et des besoins de chacun.

- i) Pour que je sois bien traitée, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.**



ET

J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Pour bien accueillir et surtout bien accompagner les enfants et leurs familles, les réunions d'équipe, mensuelles, qui représentent un volume de 24 heures au moins par an sont la première richesse de notre équipe. Elles sont l'occasion d'échanger sur les pratiques, de faire le bilan des enfants accueillis et de préparer des projets d'activités. Les diplômes de chaque agent (CAP Petite Enfance, Auxiliaire de Puériculture, Éducatrice de Jeunes Enfants) et les compétences variées de chacune permettent de s'intéresser à différents thèmes et de partager les points de vue.

Pour nourrir nos pratiques professionnelles nous disposons de plusieurs outils. Lors des entretiens individuels qui sont un autre outil de réflexion professionnelle, ces formations sont demandées par chaque agent en fonction de ses besoins ou de ses centres d'intérêts. Après ces formations, un compte rendu est fait pour l'ensemble de l'équipe afin que les connaissances acquises soient partagées avec le plus grand nombre.

L'apport de l'analyse de pratiques organisée par décret pour le personnel de la petite enfance est également une ressource pour nourrir et actualiser nos connaissances.

Les échanges interdisciplinaires avec les intervenants tout au long de l'année sont également riches et participent à faire évoluer notre projet éducatif. Ces échanges se font avec le médecin référent, les bibliothécaires, les intervenants musicaux, les infirmières présentes au sein des autres structures. Ils aiguisent notre curiosité, nourrissent nos projets et font évoluer nos réflexions sur l'accueil et l'accompagnement des familles dans leur fonction parentale.

B. Une crèche au plus près des parents :

Notre objectif est de répondre aux besoins de mode de garde par une approche complémentaire à ceux déjà existants sur le territoire pressenti.

La crèche est un lieu de mixité sociale, d'intégration pour l'enfant et sa famille dans le respect de chacun. La structure est ouverte à toutes les familles de la commune ou hors commune (dans la limite des places disponibles), quel que soient leurs revenus et leurs activités. Les familles bénéficiaires des minimas sociaux sont acceptées au même titre que les autres familles. La crèche projette de nouer divers partenariats locaux. Il s'agit de devenir rapidement partie prenante de la vie sociale locale notamment en utilisant les ressources existantes et en intégrant le réseau d'acteurs sociaux.

Des temps de rencontres parents-professionnels sont proposés aux familles tout au long de l'année.



L'adaptation est un moment important pour l'enfant et sa famille. Lors des premières rencontres, les parents et les professionnels échangent autour de l'enfant.

L'accueil du matin et du soir : les parents sont invités à accompagner et à venir chercher leur enfant dans le lieu de vie. Un professionnel les accueille et échange avec eux les informations importantes de la journée

Les entretiens individuels : A la demande de l'équipe ou lorsqu'une famille en ressent le besoin, il est possible de prévoir un temps de rencontre et d'échanges autour de l'enfant, pour faire le point sur son évolution ou réfléchir ensemble à une problématique

Les samedi « le triangle gagnant » : L'équipe propose une à deux fois par an des matinées activités en famille (atelier cuisine , plantations....)

Les fêtes : Des moments festifs avec les familles sont organisés par l'équipe à différents moments de l'année : fête de Noël, fête de l'été... Ces fêtes permettent des échanges informels entre les parents et l'équipe.

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant.

III. **Projet social et de développement durable**

A. LES MODALITES D'INTEGRATION DE L'ETABLISSEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT SOCIAL VIS-A-VIS DES PARTENAIRES EXTERIEURS

1. L'environnement social

Assis sur une colline, plein sud, à mi-chemin entre Genève, Annecy et Chamonix Viuz- en-Sallaz est un village dont le territoire s'étale de 600 m à 1 503 m d'altitude. Sa population actuelle s'élève à environ 4 309 habitants. Viuz-en-Sallaz se situe dans l'ancien canton de Saint-Jeoire et dans le nouveau canton de

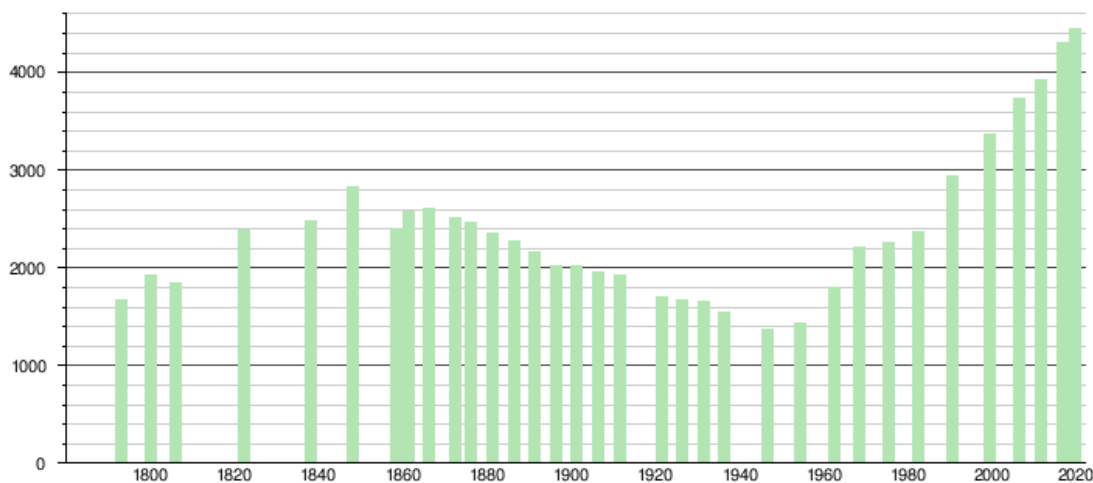
La commune est en pleine essore il y a de nombreux projet de construction dont un immeuble comprenant la construction de 4 lots pour un total de 150 logements collectifs dont 30 à caractère social , puis un autre avec à son rez de chaussé des accardes pour une maison médicale et au-dessus une quinzaine de logement....

Sur la ZAE des tattes : 5 parcelle ont été viabilisées pour permettre l'installation de 5 en- treprises. Tout cela amenant forcement de la population.

Depuis 2020, la commune est dirigée par Pascal Pochat-Baron²⁵, un des rares maires socialistes du département de la Haute-Savoie. Sous son impul- sion la commune devient un des principaux pôles d'accueil des gens du voyage du département²⁶. Il entreprend la mise en conformité de la com- mune à la loi SRU et la mise en construction de nombreux logements so- ciaux.



Histogramme de l'évolution démographique



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

Ces données démographiques ne prennent pas en compte la population de [Voyage](#) qui vient chaque été et printemps gonfler de plusieurs centaines d'individus la population de Viuz-en-Sallaz.

Tout au long de ce travail, nous avons été en contact avec diverses institutions afin de recueillir le maximum d'informations sur l'offre d'accueil des moins de 3 ans sur les commune et ses alentours

Nous nous sommes efforcés de réaliser une photographie du paysage « petite enfance »

En associant à la fois les données démographiques, la politique des Mairies et les résultats quantitatifs et qualitatifs de l'enquête que nous avons réalisée sur le terrain. Les conclusions de cette étude mettent clairement en évidence les besoins des familles en ce qui concerne la garde de leurs enfants de moins de 3 ans.

Compte tenu de la taille de la population, l'idéal serait d'avoir plus de places en crèche disponibles pour les familles.

La micro-crèche a pour objectif de répondre à ce besoin en offrant 12 places supplémentaires pour les familles.

A mon niveau je suis déjà gestionnaire de plusieurs structures au alentour de celle que j'aimerais implanter sur la commune de viuz en sallaz

ÉQUIPEMENTS LIÉS À L'ENFANCE

Un partenariat avec l'école maternelle de Chigy est envisagé dans le but de créer une passerelle afin que les enfants de la micro-crèche (en âge d'aller à l'école l'année suivante) découvrent le milieu, et pouvoir créer un début d'adaptation.

De plus nous envisageons de partager des moments d'activité sportive ou de lecture avec les enfants.



L'OFFRE D'ACCUEIL POUR LES JEUNES ENFANTS

Les Assistants Maternels, les micro-crèches, les gardes à domicile

Assistants Maternels

- Accueillent à leur domicile ou dans une Maison d'Assistants Maternels (MAM) ; agrément de 4 enfants généralement âgés de moins de 6 ans.
- Sont agréés par le Conseil Départemental et ont une obligation de formation tout au long de leur carrière.

MICRO-crèches

- À mi-chemin entre la crèche et l'Assistant Maternel ; maximum 12 enfants de 2 mois à 3 ans.

Findrol Les Roudoudous	Marcellaz Délicha	Saint-Jean-de-Tholome Les Toupty	À VENIR Micro-crèche de Faucigny
----------------------------------	-----------------------------	--	--

- Respect des mêmes règles que pour un établissement d'accueil collectif classique.

Gardes à domicile

- Personnes diplômées de la petite enfance qui gardent vos enfants à leur domicile. Pour répartir les coûts de garde, possibilité de garde partagée avec une seconde famille en alternance.

POLITIQUE LOCALE EN MATIERE D'URBANISME

La Commission Communale d'Action Sociale (C.C.A.S.) est une institution municipale présidée de droit par le Maire Monsieur Pascal POCHAT-BARON, assisté d'une co-présidence assurée par Josette LABAYE, maire adjointe ayant délégation et secondée par une commission. Son rôle est de lutter à travers une politique sociale cohérente et diversifiée contre la précarité, d'agir en aidant les plus démunis, d'être présent auprès des personnes âgées isolées.

Cela se traduit sur le terrain par le portage des repas 365 jours par an (service accessible à tous pour une durée prolongée ou occasionnelle), des visites aux malades durant leur hospitalisation, organisation du repas des aînés à la Saint-Blaise et composition de colis pour ceux qui ne peuvent se déplacer, constitution du dossier et décoration de la médaille française de la famille, organisation des colonies de vacances et Noël des enfants scolarisés dans la commune, aide pour la constitution de dossiers divers (notamment [APA](#), [Conseil Départemental de Haute-Savoie](#), [ADMR](#), surendettement, COTOREP, CMU, RMI, RSA...).

ÉQUIPEMENTS LIÉS À L'ENFANCE

L'ensemble des conseils d'école s'étant prononcé favorablement, le conseil municipal du 12 juillet 2017 a approuvé à l'unanimité le retour à la semaine de 4 jours pour les écoles maternelles et élémentaires publiques à la rentrée scolaire .

Les horaires à la rentrée seront les suivantes :



- Ecole primaire de Sevraz : 8h30 – 11h20 & 13h20 – 16h30
- Ecole primaire de Boisingses : 8h30 – 11h30 & 13h30 – 16h30
- Ecole maternelle : 8h30 – 11h40 & 13h30 – 16h20
- Ecole primaire F. Levret : 8h30 – 11h45 & 13h45 – 16h30

LES EQUIPEMENTS LIES A LA PETITE ENFANCE

Le service Petite Enfance en 4 Rivières a évolué cette année !

2 évolutions majeures :

- La création du Relais Petite Enfance, animé par Sophie Monet
- Le lancement du nouveau portail Petite Enfance : <https://petiteenfanceen4rivieres.portail-familles.app/>

Le portail, bien plus ergonomique et fonctionnel, permet de gérer les interactions avec les parents et les professionnels de la Petite Enfance. Les parents peuvent retrouver sur le portail :

Les documents pratiques et réglementaires (règlement de fonctionnement des crèches, critères d'attribution, procès-verbaux...),

La pré-inscription en ligne pour les crèches, De l'information sur l'actualité de la Petite Enfance.

Action en matière de développement économique Nous cherchons à être attractifs et à soutenir les familles pour faire vivre notre territoire. Face à l'attraction de la ville de Sens il est nécessaire d'accueillir les enfants et de donner aux parents les garanties d'un service public de qualité. Il est impératif de donner à nos enfants la même égalité de chance que dans les villes.

LES ENJEUX DE DIVERSIFICATION DE L'ACCUEIL ET DE MIXITÉ SOCIALE

Diversité et mixité sociale

La micro-crèche doit être le lieu d'ouverture et de découverte pour l'enfant qui fait ses premiers pas en dehors du cocon familial. Cette découverte des autres doit se faire dans la bienveillance et non la confrontation. La différence doit être ainsi apprise aux enfants comme source de richesse.

Accueil de l'enfant en situation de handicap et de sa famille

Tout enfant a droit à une égalité de service. La micro-crèche doit accueillir, si la structure existante le permet, tout enfant en situation de handicap. C'est un enjeu capital dans la socialisation de l'enfant, son intégration dans la société, et le soutien à la famille.

2. Place d'accueil pour les enfants de personne engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelles

Notre territoire doit participer à l'intégration des parents et notamment des femmes dans le monde du travail. Le congé parental doit être un choix librement consenti et non une



obligation pour s'occuper d'un enfant en bas âge lorsque les parents n'ont pu trouver de mode de garde pour leur enfant.

Des dispositions seront prises pour la mise en œuvre du droit prévu au dernier alinéa de l'article L. 214-2 et à l'article L. 214-7 du code de l'action sociale et des familles, garantissant des places pour l'accueil d'enfants non scolarisés âgés de moins de six ans à la charge de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

En effet, nous essayons de favoriser les familles insérées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle pour obtenir une place au sein de la micro-crèche.

3. Les partenaires locaux

Pour soutenir notre démarche éducative, dans un objectif d'ouverture vers l'extérieur, de partage des compétences, nous développerons d'année en année des partenariats avec différents organismes.



1. Le médecin de la structure

Le médecin pédiatre peut également intervenir lorsque nous décelons chez l'enfant un problème visuel, auditif ou tout autre handicap, celui-ci confirmant ou infirmant nos observations.

Il peut rencontrer les parents lors de ces visites et, si nécessaire, établir un contact écrit ou téléphonique avec le médecin traitant, voire un spécialiste en cas de découverte ou suspicion d'anomalie.

Le médecin pédiatre de la structure n'est pas en concurrence avec le médecin ou pédiatre personnel des enfants. Cependant, il peut répondre à nos appels en cas de problème avec un enfant (maladies...).

2. La PMI (Protection Maternelle Infantile)



Le médecin de PMI reste le référent en matière de santé, d'hygiène et de sécurité.

Nous nous tournons vers ce service lors de certaines difficultés ou questions auxquelles nous ne parvenons pas à répondre.

Les Pmi de secteur nous sollicitent également pour trouver un accueil aux enfants de familles en difficultés, suspicion de troubles. Nous sommes un relais important pour soutenir les urgences.



3. LE RSAI

La réforme des services aux familles a instauré une nouvelle fonction, à la place du médecin de crèche : celle de Référent Santé et Accueil inclusif (RSAI). Une évolution notable, dans le sens de la qualité d'accueil, dont l'objectif est une meilleure prise en compte de la santé des enfants accueillis et en particulier de faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique.

Dans nos structures cette fonction est représentée par une infirmière puéricultrice.

Elle est présente 10H annuellement par structure dont 2H /trimestre

Rôle du RSAI :

1° Informer, sensibiliser et conseiller l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique

2° Présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles prévus au II de l'article R. 2324-30

3° Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans la structure.

4° Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière

5° Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, aider et accompagner l'équipe de la structure dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille et le médecin pédiatre de la crèche.

6° Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions ;

7° Contribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionnées à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en coordination avec la Directrice de la crèche, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations



8° Contribuer, en concertation avec la directrice de la crèche, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement prévus au II de l'article R. 2324-30 du présent code, et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe ;

9° Procéder, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande de la directrice de la crèche, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale ;

10° Délivrer, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité prévu au 1° du I de l'article R. 2324-39-1.

4. LA CAF



La CAF contrôle le bon respect du règlement de fonctionnement et de la tarification. Elle peut également répondre à nos questions lors de dossiers complexes

Elle met à notre disposition le service Caf pro qui nous permet d'avoir accès aux ressources des parents pour le calcul du tarif horaire de chaque famille.

C'est également une source d'information grâce aux campagnes qu'elle soutient.

Avec son action envers les parents « Mon enfant.fr » elle contribue à l'identification des structures pour les familles.

4. Participation de la famille

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Comment penser la coéducation ? Comment construire la cohérence éducative autour de l'enfant ?

La crèche est plus qu'un simple mode de garde.

C'est en effet souvent la raison première pour les parents de confier leur enfant. Mais dès qu'ils franchissent la porte de la crèche une histoire commence à s'écrire :

- o Celle d'un projet d'accueil autour de leur enfant
- o Celle d'un partenariat basé sur une relation de confiance pour faire grandir au mieux leur enfant
- o Celle d'une écoute mutuelle et de partage d'expériences

Il n'y a pas une seule solution ou une seule règle lorsqu'on élève un enfant mais des milliers de solutions qui doivent émaner en accord avec le projet parental.

La famille pourra se sentir soutenue à travers plusieurs actions mises en place par l'équipe. Pour se sentir à l'aise dans leur rôle, les parents ont besoin d'être accueillis avec respect et empathie.

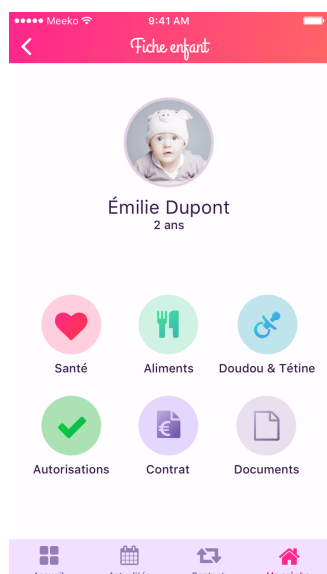
Notre démarche éducative doit se situer dans un souci de partenariat pour le bien-être de l'enfant.



B. MODE ET MOYEN DE COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

Nous avons mis en place pour la structure le logiciel MEEKO, Communiquez comme vous en avez rêvé

Grâce à l'application mobile, la communication avec les parents devient un vrai plaisir.



Rapports journaliers

Vous accédez à un résumé décrivant la prise de repas, les siestes, les changes et les interactions sociales de leur enfant au cours de la journée.

Calendrier de la structure

Informez des réunions d'information, des ateliers parents-enfants, des dates de fêtes et des jours de fermeture.

Factures en ligne

Les factures PDF ainsi que la possibilité de consulter les paiements enregistrés.

Albums photos

Vous revivez les moments forts de votre enfant en vous donnant un aperçu de leur quotidien au sein de votre structure.

Actualités & Communication

Vous accédez aux activités des enfants, aux projets pédagogiques, aux animations à venir et même aux menus de la semaine.

Fiches thématiques

Meeko met à disposition des fiches thématiques sur la santé, l'éducation, les activités et le bien-être de leurs enfants.



Mais n'oublions pas que La participation des familles est un atout majeur. Les temps d'accueil du matin et du soir sont des moments privilégiés de dialogue autour des activités de la journée, les repas, la sieste, le comportement de l'enfant et toute autre information pouvant être utiles.

Les informations générales destinées aux parents sont apposées sur les panneaux d'affichages et/ou placées dans les casiers individuels des enfants.

Les informations individuelles, concernant le déroulement de la journée sont écrites dans le cahier de transmission. La micro-crèche encourage vivement les parents à informer l'équipe au sujet du temps passé en famille (soirées, week-ends...).

A certaines occasions, Noël, fin de l'année, rentrée, modification du fonctionnement de la micro-crèche, les parents peuvent être invités à participer à des réunions en présence de la responsable technique.

Leur présence y est vivement souhaitée. Il s'agit en effet de moments d'échanges importants pour la vie de la micro-crèche. Les remarques et suggestions sont les bienvenues et seront prises en considération.

C. INSCRIPTION DE LA MICRO-CRECHE DANS UNE DÉMARCHE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



1. L'éco-citoyenneté

En lien avec notre mission auprès des jeunes enfants et de leurs familles, les professionnels des crèches Baby's Bulles ont à cœur de transmettre nos valeurs éco-citoyennes et de partager



des actions, des gestes petits ou grands, qui favorisent un rapport respectueux à la planète et aux autres.

Nous sensibilisons l'enfant, l'adulte de demain, aux valeurs et principes d'éco-citoyenneté qui nous sont chères. Dans toutes les crèches Baby's Bulles, les initiatives « vertes » sont nombreuses: réduction de notre empreinte écologique, prise en compte de l'environnement, partage d'éco-gestes (récup' thèque, éviter le gaspillage, recyclage...).

Une action de chaque instant

L'éco-citoyenneté se vit tous les jours et à chaque instant que l'on soit petit ou grand.

Tout au long de l'année, nous sensibilisons les enfants à ces pratiques au travers d'ateliers ludiques et amusants.

Le lavage des mains, tirer la chasse d'eau, prendre un mouchoir, se servir en savon... sont d'autres occasions qui permettent aux plus jeunes d'apprendre à n'utiliser que ce qui est nécessaire.

Le jardin un formidable terrain de jeu

La nature et tout ce qu'elle offre est une mine d'or pour nos jeunes explorateurs qui y apprennent le respect, la patience et l'observation. Les enfants découvrent les mauvaises herbes et découvrent l'utilité de toute sorte d'insectes : les coccinelles pour les pucerons, les vers de terre pour aérer la terre...



Un espace potager peut également être aménagé dans le jardin. Bêcher, biner, planter, entretenir. Quel émerveillement de voir pousser salades, radis, tomates, les jeunes jardiniers



remplissent leurs arrosoirs et arrosent régulièrement les plantations. Nous expliquons aux enfants comment doivent être les plantations pour pouvoir être semées. Quelle patience !

Une fois les conditions réunies pour récolter le fruit de leur travail, les cris de joie fusent. Manger SES légumes ou fruits devient alors un véritable plaisir !

La récupération au cœur de notre quotidien

L'enfance est la période idéale pour apprendre les gestes qui préservent la nature. Dans les crèches, nous initions les enfants à la « recup' »

Les enfants adorent détourner les objets de leur fonction notamment lors des jeux libres. Entre leurs mains, les vêtements de maman deviennent des capes de super-héros et les cartons se transforment en cabane, en maison pour les personnages ou en lit pour les poupées !

En cohérence avec notre démarche, précurseur en matière de « zéro déchet », les équipes de la crèche soignent tout particulièrement la démarche de tri.

Les équipes pratiquent l'art de la récup' pour toute les activités créatives : cartons, rouleaux en papier, bouchons, les petits pots en verre ... Les parents sont mis à contribution pour alimenter la récup' thèque par leur propre tri.

Et les enfants adorent participer : le tunnel de cartons leur jeu favori. Quelle fierté de pouvoir montrer comment ils l'ont décoré avec des gommettes !

Les consommables jetables sont réduits au maximum : les cotons ont été remplacés par des carrés de serviettes éponge, l'eau du robinet a remplacé les bouteilles plastiques.

Quant aux repas des enfants :

ils sont fabriqués par « **LA CORDEE** », un Traiteur local travaillant à partir de produits 100% cuisinée maison, bio (95% hors pêche durable, agriculture raisonnée et produits de circuits courts) et locaux. Il privilégie purées et légumes frais, avec un vrai souci d'éducation du goût, nous avons choisi ce prestataire :

- Pour lutter contre le gaspillage alimentaire : les portions individuelles
Des textures travaillées et adaptées à l'âge de l'enfant (LISSE, MOULINE, HACHEE, HACHEE GROSSIER, MORCEAUX FONDANTS) conditionné en pots en verre.

L'implication dans des projets Nationaux (ToGoodToGo est une application danoise qui met en relation ses utilisateurs avec des boulangeries, restaurants, supermarchés et autres professionnels des métiers de bouche afin de leur proposer des invendus à prix réduits sous la forme de paniers à sauver)



- Des fruits **bio**, de saison
 - Le **tri sélectif** rigoureux de nos déchets à la Fabrique,
- **Réduction de notre empreinte carbone** avec la livraison hebdomadaire ou mensuelle.



Conclusion

Vitamines au bonheur en structure petite enfance

Posologie : à offrir aux enfants régulièrement et quotidiennement

A comme Accueil individualisé, Adaptation pensée

B comme Bouger librement

C comme Cadre protecteur

D comme Donner une présence à chacun

E comme Émotion, Émerveillement partagé

F comme Flâner dans l'espace

G comme Goûter à la simplicité et Gâteaux

H comme Heureux

I comme Instant présent à vivre

J comme Joie qui règne dans la structure

L comme Lenteur des gestes



M comme Mots pensés

N comme Non

O comme Oui

P comme Parole non-violente

Q comme Quiétude à offrir

R comme Regard vers l'enfant, Respect

S comme Sécurité et Soins

T comme Transformer le négatif en positif

U comme Unique

V comme Valorisation

W comme wagon comme ceux du sommeil

X comme xylophone j'aime la musique

Y comme youp lala heureux d'être la

Z comme zut c'est déjà fini



ANNEXES

Charte extraite du Cadre national pour l'accueil du jeune enfant publié par le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes le 27 mars 2017.

CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

dix grands principes
pour grandir en toute confiance

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Affiche offerte par l'Association des collectifs enfants parents professionnels
ACEPP www.acepp.asso.fr